

Le débat actuel sur l'ouverture au mariage à tous dévoile l'aspect réactionnaire voire fascisant de notre société : haine et violence dans les manifestations contre le projet de loi, déclarations de personnalités politiques réaffirmant la prééminence de deux catégories déclinées à l'envie ; l'homme/la femme, le père/la mère, l'époux/l'épouse (et dans cet ordre). Quid des autres êtres humains ? Rien ! Il leur est demandé implicitement de rester à la place qui leur est assignée : dans l'ombre.

Que l'on soit pour ou contre l'institution du mariage d'un point de vue général, chaque fois qu'une partie de l'humanité ne jouit pas des mêmes droits, alors se trouve confortée, renforcée et légitimée l'oppression des uns par les autres.

La femme reste donc le pendant de l'homme et n'est définie que par rapport à lui. Les gays, lesbiennes, bi et transgenres doivent ainsi entrer dans ce schéma hétérosexuel pour pouvoir prétendre aux mêmes droits. Cette politique qui oblige à se fondre dans la norme (assimilationniste) contribue à créer des hiérarchies au sein même de ces minorités. Chacun doit donc entrer dans le moule déjà formé pour prétendre aux mêmes droits juridiques.

L'Union Syndicale Solidaires reste vigilante et dénoncera tout propos visant à accorder la liberté de conscience aux maires refusant de célébrer le mariage pour tous. Cette position entérinerait de fait que parmi nous certains seraient des parias que l'on est en droit d'exclure et ferait écho à la clause de conscience accordée aux médecins pour refuser ce qui est un droit : l'avortement. Dans une République laïque, céder aux lobbys religieux confondant mariage civil et religieux redonne visibilité et crédit à des institutions religieuses n'ayant pas à intervenir dans ce débat.

L'Union Syndicale Solidaires réclame la liberté de ne pas être assigné à un genre, notamment pour les transsexuel/les et les intersexes. Elle réclame que tous les citoyens aient les mêmes droits et que la parole leur soit donnée sinon rendue.

L'Union Syndicale Solidaires appelle ainsi à participer à la manifestation pour le mariage pour tous le 16 décembre 2012 et à s'associer à toutes autres mobilisations pour l'égalité des droits.
